

## Césure 2018/2019

Les étudiants entrants en L1, dans les différentes composantes de l'Université Paul Sabatier, FSI, F2SMH, IUT, SANTÉ, qui ont coché « Césure » sur Parcousup, et qui ont procédé à leur **inscription administrative**, s'ils souhaitent maintenir effectivement leur vœu de Césure pour 2018/2019, doivent **remplir d'urgence un [dossier de candidature](#)**. Il est téléchargeable sur le site, à la rubrique « Inscriptions », sous « Etudier à l'Université ». Ne pas tenir compte des dates de dépôt.

Bureau des Césures / DEVE / Bâtiment de l'Administration / R-d-C

Vous pouvez contacter la personne qui, à la Division des Etudes et de la Vie de l'Etudiant (DEVE), est en charge des « Césures » : Madame SANTONI / 05 61 55 60 66 : [bsantoni@adm.ups-tlse.fr](mailto:bsantoni@adm.ups-tlse.fr)